



Assemblée générale

Distr. limitée
7 octobre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Sixième Commission

Point 172 de l'ordre du jour

**Octroi du statut d'observateur
auprès de l'Assemblée générale
à la Communauté du Pacifique**

**Fidji, France, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée,
Tonga, Tuvalu et Vanuatu : projet de résolution**

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale
à la Communauté du Pacifique**

L'Assemblée générale,

Désireuse de promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté du Pacifique,

1. *Décide* d'inviter la Communauté du Pacifique à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;

2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

